



Municipalité  
**Egan-Sud**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 10 décembre 2024, le conseil a adopté, par sa résolution no : 2024-12-R6392, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2024-031** relatif à la Régie interne et sur la procédure des séances du conseil.

Que les personnes intéressées pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité ou sur le site web au [www.egan-sud.ca](http://www.egan-sud.ca)

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 12 décembre 2024



Mariette Rochon  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**RÈGLEMENT 2024-031**

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2024-031, le 12<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre 2024



Mariette Rochon  
Directrice générale  
Greffière-trésorière  
Le 12 décembre 2024